L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 6 AVRIL 1859.

Imprimé et publié par
E. F. WEISSE & Co.
Editeurs-Propriétaires
C. F. WEISSE, } RÉDACTEURS
A. DUVERGER, } RÉDACTEURS
H. DUFOUR.
S. HARBY.
Rue de Chartres, Nos 85, entre Conti et Bienville.
NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 6 AVRIL.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine," à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par le Shériff.—Exécutoire Bassin et St Pierre, à 10 heures et demie—Un lot de meubles.

Par Blache & Lesumont, 71, Chartres—Marchandises sèches—Marchandises avariées.

Par B. Turpin, à 10 heures et demie, au n° 55 Vieille Levée—Vins cigares; sirop, genièvre, eau de vie, etc.

Par Chas F. Bertail, à 10 heures et demie, rue de la Douane, entre Remparts et Bourgogne—Meubles.

Par M Barnell Jr., au magasin de modes de Mme. Delcuel, coin Royale et Hôpital—Modes, articles de fantaisie, etc. (Encan pour dames.)

Par N Tissié, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune—Deux maisons en briques rue de la Douane; 12 terrains, rue du Canal. Aussi, au même endroit.—Terrain et ancien local de la Banque du Canal, rue des Magasins.

VENTE IMPORTANTE AU CITY HOTEL.

N. Vignie vendra ce jour, au City Hotel, ce grand terrain de valeur situé à l'encoignure des rues Magasins et Natchez—Ensemble de ses belles constructions qui s'y trouvent connues comme la Banque du Canal. Deux maisons en briques à trois étages, rue de la Douane près de la rue Bourbon. Quatorze lots de terre situés des deux côtés de la rue du Canal avec de larges banquettes en briques; la rue du côté du Premier District est coquillée et pavée. Pour les détails voir les annonces.

Argument inespéré.

Il y a peu de temps, nous signalions comme une des choses les plus funestes à l'organisation morale du peuple américain, et comme le vice le plus fatal à l'administration de ce pays, le système qui règle ou, pour mieux parler, qui ne règle pas les emplois publics.

Nous n'entrerons pas dans des détails que tout le monde sait. Les fonctions publiques, (nous ne parlons pas de celles que l'on doit à l'élection, mais que l'on obtient directement du pouvoir) les fonctions publiques, disions-nous, sont un accident plus ou moins heureux dans la vie de certains hommes; elles sont éphémères, durent ce que dure la faveur de celui qui en dispose, et ne sont ni la preuve du mérite, ni la constatation de l'aptitude. On il faut un mathématicien en mer volontiers un danseur, selon le vieux dicton, et c'est au danseur à se fâcher de ne pas couper le rix, qu'on s'aperçoive de l'erreur ou non à son avantage. Il prend ses précautions de façon à n'avoir plus besoin, dans l'avenir, d'aucun emploi public. La nomenclature des preuves que nous pourions citer à l'appui, serait trop longue à produire. Nous n'appréhendrons, d'ailleurs, rien à personne en insistant sur ce point.

Nous persistons donc dans ce que nous disions récemment que si, comme c'est un crime général d'un bout de l'Union à l'autre bout, le pays est déplorablement administré, c'est que les emplois publics sont mal distribués, sans discernement, et surtout qu'ils sont soumis à des changements périodiques.

Nous regrettons également que les emplois publics ne fussent pas plus honorés, ce qui ajouterait un considération ce qui y manque en émoluments.

La moralité, la capacité et la respectabilité également absentes de presque toutes les fonctions publiques aux Etats Unis, sont le résultat du court passage des fonctionnaires dans leurs emplois.

Où est la loi qui commande ces changements et ces déplacements continuels et préjudiciables? Elle n'est écrite nulle part. L'usage, un usage condamnable puisqu'il consacre des actes immoraux et qu'il sert des passions corruptrices, a seul fait adopter ce système dit de rotation, et qui loin d'être une sauvegarde pour les institutions politiques et pour la société en sont le ver rongeur.

Nous ne sommes pas seul à penser de la sorte. Nous trouvons un argument en faveur de nos critiques dans une résolution très louable que vient d'adopter ces jours derniers un meeting du parti démocrate, tenu à Chesterfield, en Virginie. Nous ne nous attendions pas à ce que des actes nous fussent fournis par celui des partis qui a mis en pratique, avec le plus d'énergie et de scandale, ce déplorable système de la rotation.

Mais peu nous importe de qui vient le bien, et dans quelles têtes et dans quels cœurs germent et poussent les saines idées et les bons principes.

Voici le texte de la résolution dont il s'agit :

Résolu que, attendu que nous ne favorisons pas les charges sans que le mérite y soit porté, la rotation dans les emplois est une "doctrine étrangère à notre peuple, et à la "quelle, nous démocrates, nous nous oppo"sons entièrement."

Voilà un excellent exemple à suivre. Tous les partis devraient adopter l'esprit et la lettre d'une pareille résolution, et la mettre en pratique comme le remède le plus efficace à apporter aux vices, à la corruption, à l'incapacité, aux ambitions inquiétudes qui rongent le système administratif des Etats-Unis, et arrêteront, quelqu'un en dies, l'essor de ce grand pays.

Dépêches Télégraphiques

Transmises à l'Abeille.

Nouvelles d'Europe

DE TROIS JOURS PLUS RECENTES.

ARRIVEE DU NEW-YORK.

New-York, 5 avril.—Le steamship américain *New-York* est arrivé ce matin. Il a quitté Liverpool le 23 du mois dernier, et apporte des avis de trois jours plus récents que ceux reçus par le *Persia*.

Liverpool, 22 mars.—Les ventes de coton pour les deux jours d'affaires depuis le départ du *Persia* sont de 22,000 balles, dont 8,000 pour la spéculation et 3,000 pour l'exportation. Le coton a haussé de 1/16 à 1/8. Cette hausse est le résultat des nouvelles des Etats Unis annonçant une diminution dans les réceptions de coton dans les ports du Sud, ainsi que de l'aspect plus pacifique des affaires sur le continent. La hausse sur le Middling Orléans est de 1/16 à 7 1/16. Il n'y a pas eu le marché régulier depuis le départ du *Persia*.

Londres, 22 mars.—Les fonds continuent à rétrograder de la dépression qu'ils avaient subis par suite des bruits de guerre, et depuis samedi on constate une hausse de 1/4 à 3/8. Les consolidés au comptant ferment de 90 3/4 à 90 1/2.

Liverpool, 23 mars.—Les céréales à Liverpool ont fermé en calme avec peu de variations dans les prix.

Le marché des provisions était généralement lourd en clôture, aux cours rapportés par le *Persia*.

Liverpool, 22 mars.—Les nouvelles politiques par le *New York* confirment nos dernières dépêches reçues par le *Persia*, elles sont un aspect plus pacifique. Il paraît que l'Autriche, grâce à l'intervention de lord Cowley, a consenti à un congrès pour le règlement pacifique de la question Italienne.

Il est positif qu'un congrès pacifique aura lieu.

Suite des Nouvelles par le New-York.

Le Bill de la Réforme en ANGLETERRE.

LA DIPLOMATIE AU LIEU DE L'EPEE.

L'EVACUATION DE ROME DE NOUVEAU DEMANDEE.

NOUVELLES DE L'INDE.

Assemblée d'Ouvriers Anglais.

Liverpool, 22 mars.—Une grande assemblée d'ouvriers anglais de Londres, a eu lieu au Hyde Park dimanche dernier, pour manifester leur désapprobation et leur opposition au bill ministériel de la réforme.

Les orateurs napolitains ont été reçus à Bristol avec enthousiasme et une démonstration publique; environ dix mille personnes sont allées à leur rencontre pour leur souhaiter la bien-venue.

NAPOLEON DISPOSE A PACIFIER.

Le correspondant parisien du *London Press* dit que l'empereur Napoléon ayant appris les dernières résolutions du gouvernement autrichien, est disposé à revenir sur son attitude agressive, si les difficultés peuvent être applanies honorablement par voie de diplomatie.

LES SENTIMENTS EN AUTRICHE.

Une autre lettre adressée aux journaux de Londres, dit que l'Autriche et la France sont maintenant aigres disposées à une solution pacifique de la question Italienne.

Toutefois, les journaux autrichiens conseillent à leurs lecteurs de ne pas avoir trop de confiance dans les rapports relatifs à un arrangement pacifique, et vont jusqu'à douter qu'un Congrès de la Paix soit convoqué.

Le gouvernement autrichien a la probable exportation d'armes, de poudre et de soufre, du territoire d'Autriche aux Etats d'Italie.

Fortifications en Italie.

Le London Morning Herald dit que le gouvernement français a l'intention de protester contre les fortifications que l'Autriche fait ériger dans les provinces Italiennes.

UNE ARMEE RUSSO-ITALIENNE.

Le correspondant parisien du *Nord* rapporte que l'empereur Alexandre de Russie a l'intention de former une armée Russo-Italienne.

Le Bill de la Réforme en ANGLETERRE.

LA DIPLOMATIE AU LIEU DE L'EPEE.

L'EVACUATION DE ROME DE NOUVEAU DEMANDEE.

NOUVELLES DE L'INDE.

Assemblée d'Ouvriers Anglais.

Liverpool, 22 mars — Une grande assemblée d'ouvriers anglais de Londres, a eu lieu au Hyde Park dimanche dernier, pour manifester leur désapprobation et leur opposition au bill ministériel de la réforme.

EFFET DES REPRESAILLES DE PAIX.

Le *Times* de Londres dit que sur la simple annonce qu'un question Italienne doit être soumise à un Congrès des grandes puissances, une amélioration a eu lieu dans les fonds publics; et cette amélioration aurait été encore plus sensible si la Bourse de Paris avait repris la confiance qu'elle possédait avant.

LA GUERRE DANS L'INDE.

Les dernières nouvelles reçues par l'isthme de Suez, annoncent que les insurgés sous la conduite de Nobbo ont été dispersés par les troupes anglaises, qui se sont en outre emparé sans coup férir de tous les forts de cette section du pays.

Le chef Tantia-Topon n'avait pas encore été pris.

Marché au coton du Havre, 22 mars—Vendredi dernier, le marché a clos dans un état de langueur. Les ventes de coton ont été de 7,000 balles, durant la semaine. Le coton Orléans basse qualité était à 90 à la clôture des opérations. Les ventes de samedi et de lundi ont été de 3,800 balles à une hausse d'un franc sur les derniers cours de la semaine dernière.

Lundi, le marché avait une tendance à la hausse; le coton Orléans basse qualité était coté 99 francs.

NOUVELLES DE L'INTERIEUR.

NOUVELLES LOCALES. — *Affaires de l'Amérique Centrale—Ordres expédiés à nos escadres. — Activité dans les arsenaux de marine—Dix navires en armement.*

Washington, 5 avril. M. Runnell, nouvellement nommé consul pour San Juan del Sur, est parti aujourd'hui sur le steamer d'Aspinwall, avec des dépêches du département de la marine pour le commandant des forces maritimes dans ces eaux.

Ces dépêches sont d'une teneur pécuniaire et prouvent au gouvernement du Nicaragua que les Etats Unis ne veulent plus occuper une si double politique.

Il règne beaucoup d'activité dans les arsenaux, par suite des ordres donnés pour l'armement d'un nombre additionnel de navires de guerre, qui doivent entrer immédiatement au service.

Le secrétaire de la marine a ordonné de tenir dix navires de guerre prêts à mettre en mer.

Washington, 5 avril. Les dépêches reçues à M. Runnells pour le général Lamar, permettent qu'il ait à exiger du gouvernement du Nicaragua une abnégie et la restitution des bateaux avec ample indemnité pour les outrages commis et la violation des droits de citoyens américains au Nicaragua, et qui n'obtiennent pas ces réparations, qu'il ait à demander ses passeports.

En cas de guerre sur cette côte, la Commodore est placée sous les ordres du général Lamar, pour la défense des citoyens américains et de leurs propriétés, et pour maintenir les droits et privilèges qui leur ont été accordés par le gouvernement du Nicaragua.

Des ordres ont été expédiés au commandant McCluney, de l'escadre sur l'Atlantique, et au commandant Long, sur le Pacifique, de se mettre à la disposition du général Lamar, en cas d'agir sur mesures, selon leur discrétion, s'ils ne reçoivent pas d'ordres du ministre.

Washington, 4 avril. Le President, dans une conversation particulière, a fait entendre que la situation de Post Office ne nécessitait aucune session extraordinaire, mais il a ajouté "que si des affaires extérieures pouvaient nécessiter une session extraordinaire."

Demain il y aura une importante réunion du cabinet.

Boston, 4 avril. Une dépêche de Nashuet annonce que le sénateur Hartford, sera de Rossin dans la Caroline du Sud, s'est jeté à la côte samedi.

L'équipage et les officiers ont été sauvés, et le batiment sera probablement renfloué.

LES STEAMERS DE GUERRE.

Washington, 5 avril. Les ordres récents du département naval, pour l'armement d'un nombre additionnel de navires de guerre à vapeur, n'ont pas été donnés par suite des événements qui viennent d'avoir lieu au Nicaragua, mais simplement pour recevoir les navires qui sont alors à longtemps dans le Pacifique.

Affaire Sickles. Le jury n'est pas encore au complet; plusieurs citoyens ont été rejetés par les avocats de Sickles, et d'autres ont été récusés par le juge comme ayant déjà exprimé leur opinion.

Elections à Cincinnati. Le ticket municipal de l'opposition a remporté environ mille voix.

Elections à St Louis. Tous les candidats républicains, à partir du maire inclusivement jusqu'au dernier officier municipal, ont été élus.

Elections à Cleveland (Ohio). — Les officiers municipaux et les représentants à la législature, élus aujourd'hui, sont tous du parti républicain.

Elections au Michigan.— Le juge de la Cour suprême de l'Etat vient d'être élu aujourd'hui, par une majorité d'environ 10,000 voix. Il est du parti républicain.

Vicksburg, 4 avril.—Les steamers Woodford, Hiawatha et J. C. Swan ont passé à 10 heures hier au soir. Le Gladiator et le Ohio Belle à minuit.

THEATRE D'ORLEANS.—Demain jeudi, au bénéfice de M. Richter, conducteur du théâtre, le *Barbier de Seville*, opéra en 4 actes chanté par Mlle Cordier, MM. Lucien Bourgeois, Beaucé, Vila, Joly. Au 2e acte Mlle Cordier chantera les Variations de Paganini sur le *Carnaval de Venise*, et au 4e acte la valse de Louise Verlasco, deux morceaux également propres aux facultés de vocalisation de Mlle Cordier. Nous appelons toute l'attention du public sur cette représentation au bénéfice d'un homme estimé, victime de tout le monde, et digne de toutes les sympathies. Nous ne doutons donc pas de l'empressement des habitués du théâtre à se rendre à l'appel que leur adresse M. Richter.

EMIGRATION HAITIENNE.—On verra aux annonces, que le paquebot régulier *Eden Marrieos* doit partir incessamment pour Port au Prince. Ce navire a été noliséé par une compagnie d'émigration haitienne. L'occasion est excellente pour ceux qui voudraient aller s'établir à Haïti, un des plus beaux pays du monde, et qui, depuis la chute de Soulouque, offre à ses habitants toutes les garanties désirables de paix et de sécurité.

AFFIRMATIONS DE LIBERTÉ.— Les correspondances de Paris aux journaux étrangers s'accordent pour signaler avec un certain étonnement nôtre de félicitations, une adresse grandde du *Journal des Débats* qui dans un article publié dans les premiers jours de mars a demandé la liberté au gouvernement français. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans une correspondance d'un journal belge

A propos des *Débats*, je vous dirai que la fin du bulletin politique d'hier de ce journal a été assez remarquée. Cette feuille, habituellement si prudente et si laconique, demande nettement la liberté, ainsi nécessaire, dit-elle, à l'âme, que l'on a le pain sur corps. Telles sont ses paroles, si ma mémoire est fidèle. La signification de semblables aspirations, dans les circonstances présentes, n'est pas équivoque. L'ordre et la liberté, telle est la devise de tous les hommes intelligents."

CHRONIQUE LOCALE.

CONSEIL DE VILLE.—Le Conseil de ville a été gé hier soir.

Aldermen.—Plusieurs pétitions au sujet du mauvais état des rues ont été soumises au comité.

La taxe de quarante quatre cents sur chaque cent piastres de propriétés foncières et d'esclaves a été adoptée.

Un rapport du comité de finances a été adopté.

Aldermen Aunstaus.—Le Board a transmis au comité une lettre du voyer annonçant l'adjudication du contrat pour fournir du charbon à la ville à 75 cts le baril.

Le trésorier a annoncé, dans son rapport hebdomadaire, qu'il reste en caisse une somme de 173,416.

Une résolution d'un comité spécial relativement à la vente des tables du marché de la rue des Magasins a été adoptée.

Plusieurs résolutions du comité des rues et débarcadères approuvant les adjudications du contrôleur à M. Cronan et autres, ont été adoptées.

La Comète.—Quatre chevaux se sont disputé hier la prime pour l'hippodrome de la Métairie; ce sont :

Mogul, Capt. Travis, Ella Moon, Fanny Washington.

Le parcours était de trois milles à la fois. Fanny Washington a gagné la course. Temps : 5 : 48 1/4, 5 : 47 3/4.

Cour Suprême.—*Intérêts de lundi 4 du courant.*—La Compagnie du Dessèchement de la Nlle Orléans, Le Roselius, rapporteur, vs G. Surgi; le décret est maintenu. Le tribunal décide que le juge de District ne pouvait pas prendre moins que le montant alloué pour le jugement, et ordonne un nouvel arbitrement en ce qui regarde ce point.

Ann Cahill, femme de Jas R. Conway, vs Catherine Connelly, adm., décret maintenu. Il s'agissait de l'usage d'un passage situé derrière deux maisons. La profondeur des deux terrains est la même, mais on ne peut l'avoir qu'en comprenant, pour les deux, la largeur du passage qui est de trois pieds. Le tribunal décide que la demanderesse a droit au passage.

L'Etat vs Jarvis Reynolds; décret renversé et nouvelle audition de cause. Le défendeur avait été déclaré coupable de vol et condamné à un an de travaux forcés. "La vente pure et simple, en Louisiane, d'un fusil volé dans le Mississipi ne constitue pas seule, dit la Cour, une violation des lois de notre Etat; si un vol a été commis, on doit supposer qu'il a été commis au Mississipi.

Succession de Diane Cornelius, Hillery Kemp vs les héritiers de Diane Cornelius; décret maintenu.

E. T. Parker, shérif d'Orléans, vs E. W. Robertson, auditeur d'Etat; décret maintenu. Le tribunal ordonne à l'auditeur de donner au shérif un mandat pour les frais encourus dans la poursuite des prisonniers du 1er avril au 30 juin 1858.—B. B. Lockhart vs J. J. Wall; décret renversé.—Maria Philomène, f. d. l., vs Josephine Baron, veuve Morel; le décret est renversé et l'affaire mise hors de Cour.—Jno S. Hampton vs E. W. Watterson; le tribunal renverse le verdict du jury et ordonne une nouvelle audition de cause.—Succession de Saml Patterson; J. J. Wall, appt; décret renversé.—Soule & Ward vs O. W. Pollard & Co; décret modifié et maintenu. Le jugement est en faveur de Soule & Ward.—Aglaé Bringier vs Martin Gordon jr. La demanderesse réclamait à la succession de H. B. Trist, en sa qualité d'administratrice de la succession de Mlle Ev. Bringier, la somme de 24,000. Il avait été jugé par cet intérêt à par. en 18 mai 1849. Le défendeur plaidait la prescription de trois, cinq et dix; la demanderesse plaidait une interruption de la prescription et une reconnaissance générale de H. B. Trist en présence d'un seul témoin. Le tribunal décide que les témoignages de la demanderesse ne suffisent pas à annuler la prescription dans cette affaire, mais que la prescription de *dix* ans et non celle de *cinq* est applicable, en vertu de l'article 3,508 du code civile, à la dette de $20,000 reconnue dans l'acte notarié. La Cour alloue à la demanderesse $20,000 avec 8 pour cent d'intérêt à partir du 16 mai 1849, et rejette toutes les autres réclamations pour cause de prescription.

Le tribunal ordonne à M. Moore; le tribunal renvoie le décret et ordonne de nouvelles procédures.

Noyé.—On a trouvé, lundi soir, le cadavre d'un homme qui flottait dans le fleuve, en face de la rue Marais, Troisième District. Le corps était en putréfaction, mais on l'a reconnu, par le linge, comme étant celui de John Marshall, voilier, qui est tombé d'un navire, dans le courant, en décembre.

M. Marshall avait sur lui, la dernière fois qu'on l'a vu, sa montre, d'autres objets de valeur et une somme de cinq cents piastres; rien de tout cela n'a été retrouvé.

ACCIDENT.—M. Wyvallius, député coroner, a tenu hier une enquête sur le corps de Jacques Lemann qui s'est tué en tombant dans la cale du navire *City of Bath*. Verdict, accident.

Les nouvelles qui affligent cette ville, Simpson, devant le cripler Summers, d'a Nous avons besoin régénération générale. mer, du Texas.

Wm Jackson a été acquitter une amende de 25 à poursuivre pour bris de paix.

Wm Pierce qui un affidavit faisant devant le recorder Wells d'être suspect et dangereux, a été ajourné en attendant l'instruction.

Michael Laurent déclare qu'Antoine Caille s'est rendu coupable envers lui d'actes de cet genre et de détournement de fonds.

Charles McCosky se plaint d'avoir été battu par Hugh Flynn.

Cet individu Nicholson est accusé devant le recorder Adams, d'avoir mis de la fausse monnaie en circulation. On a trouvé de fausses pièces sur lui.

Le recorder Bell a rayé un cautionnement de Owen Short, qui, un matin, s'est rendu coupable d'abus de confiance au préjudice de Nicholas Burchall.

Pareille cour. L'avocat de district n'a pas trouvé bon à poursuivre les personnes suivantes: John Reid, accusé d'assaut à main armée; Lefebvre, accusé d'avoir falsifié l'écusson d'un pressoir; John Johnson alias Wilson, accusé de port d'armes.

John Kelly alias Thomas Cochrane, a été déclaré coupable d'assaut à main armée mais le juge l'a recommandé à la clémence de la cour. La sentence sera prononcée lundi courant.

Thomas Conner, alias Cooney, déclaré coupable de meurtre, a interjeté appel à la Cour Suprême.

LETTRE DE BOSSUET-CAMUS. — Nous recevons dans le *Mercredi* la lettre du Bonnet Carré, dont la fabuleuse relative impliquait de grandes craintes, en raison de la crue récente et énorme du fleuve, a été cette année sans effet. Les travaux disponibles Nous avons visité cette levée, et nous avons pris connaissance des critiques de l'opinion sur la valeur et l'utilité des travaux. Or, la plupart des habitants de cette paroisse attaquent et soutiennent le système suivi par le contracteur et approuvé par le commissaire. Ils pensent que l'argent dépensé dans ces fortifications, est gaspillé en pure perte, et que s'il y a danger réel du crevasse, on ne saurait pas les prendre actuelles qui le conjurerait. Nous déplorerions que cette critique sévère manquât de justice, et que la levée du Bonnet Carré eut une solidité suffisante. Car d'un jour à l'autre, elle peut être mise à la plus rude épreuve par laquelle elle ait encore passé. Mais nous avons parcouru cette digue si promenade, que sur plusieurs points l'eau la traverse et la dissout lentement, et nous paraît difficile que les habitants qui sont rassurés être garantis par elle, puissent dormir d'un sommeil paisible.

Indépendamment de la consolidation de la rive du levée, il est une autre œuvre qui marche complètement, c'est le creusement d'un canal de desséchement, partant de cette levée et aboutissant au Bayou Rouge.

LA RÉCOLTE PROCHAINE.—Il *Echo de la Pointe Coupée* dit que, malgré la température inusitée de cet hiver, la récolte ne paraît pas avoir souffert dans toute l'étendue de la paroisse. La canne va bien, quoique les repousses de deux ans aient un peu souffert. Il est présentement impossible, dès à présent, de se prononcer sur nous citons, de rien préjuger de la récolte prochaine.

L'ŒUVRE DE MOUNT VERNON.—Le 22 du mois dernier, l'association de l'Œuvre du Mount Vernon, a payé le tiers du capital et les intérêts. L'association a payé jusqu'à présent $18,333 33 cents sur la somme de $200,000 intéressante pour la réalisation de son but. Il restera à payer, au 22 février 1862, la somme de $42,666 66, avec les intérêts pour le quatrième terme.

Les affaires commerciales en France.

On écrit de Paris à la date du 9 mars.

Tandis que le commerce se tient sur la réserve, il sort une source de surprise de quelque importance tant que la question de la paix ou de guerre ne sera pas résolue, quoiqu'il y ait pas eu commissionnaires pour les Etats Unis et le Brésil, et que ne les aura pas terminées avant six semaines, ce qui permet d'attendre que les questions politiques soient mûres. Mais une fois qu'elles se seront posées nettement, on verra bientôt des affaires, et si ces deux places font entrées les quelques plaintes, c'est que la faillite des fêtes et des bals a fait déclarer ne rendent la vente difficile, et forcent les fabricants à restreindre de plus en plus leurs bénéfices.

On signale aussi de vives demandes sur les laines filatives. Les ventes publiques qui ont eu lieu la semaine dernière à Rouen ont été animées. Le marché de Lille était ébranlé avec entrain et à des prix très hauts. La rapidité de cet article est d'ailleurs universelle.

La paix de Paris paraît avoir modifié jusqu'à présent fort médiocre à cet égard dans les départements.

Le rétablissement de la confiance dans le crédit, que les cours mêmes de février était le même que ceux de janvier. Les affaires se semblent pas devoir se ralentir de quelque temps sur les crevaux.

Les affaires de vins à Bercy sur les vins du midi paraissent encore à exciter aux anciens prix, mais on achète commencent à demander des réductions. Les avis des récoltes reçus jusqu'ici des vignobles de l'Hérault sont satisfaisants, et s'il ne survient pas de gelées tardives, la récolte de 1859 promet encore d'être très abondante.

UNE LETTRE DE NAPOLEON III.

Nous avons parlé d'une lettre écrite par Napoléon III à sir Francis B Head, pour le remercier de certains articles dans lesquels il avait pris la défense du gouvernement impérial. Voici la traduction de cette lettre qui a paru dans le *Times* de Londres.

"Palais des Tuileries, le 1er mars

"Mon cher sir Francis,

"Je vous remercie d'avoir rassemblé pour me les envoyer, les différents articles que vous avez fait insérer dans les journaux anglais, car vous me donnez l'occasion de vous exprimer toute ma reconnaissance pour ce sentiment que vous n'avez pas craint de me témoigner spontanément en ma faveur. J'ai vu, et j'en suis très touché, une bonne preuve que mes amis en Angleterre ne m'ont pas oublié, et qu'ils savent jusqu'à quel point je m'intéresse toujours pour le peuple auprès duquel j'ai trouvé une si grande sympathie pendant mes exil parmi eux. Même en vous écrivant aujourd'hui, je me prends à me rappeler combien un temps heureux l'époque où, prisonnier, je vous ai connu en Angleterre. C'est qu'un changement de destinée ou ne fait que changer de joies et de chagrins. Autrefois je ne sentais que les affections de cœur, aujourd'hui je vois s'accroître les amitiés de pouvoir, et l'un des plus grands de ces soucis est sans aucun doute de se voir mal compris, et mal jugé par ceux qu'on estime le plus, par ceux avec lesquels on voudrait vivre en bonne intelligence.

"Je trouve tout naturel que les partis aux quels j'ai dû m'opposer et que j'ai dû repousser, me soupçonnent du mal et cherchent les moyens de me nuire, mais que les amis qui m'ont toujours été le plus dévoué et le plus fidèle abbé, m'attaquent incessamment dans les journaux, de la manière la plus hostile et la plus injuste, c'est ce que je ne puis comprendre, car de bonne foi, je ne puis me croire coupable, et de bonne foi, depuis que je suis habitué aux épreuves, je voudrais vivre en bonne intelligence.

"Je termine ici mes réflexions, mon cher sir Francis, pour vous remercier de nouveau de votre bon souvenir, et vous prier de croire à mes sentiments d'amitié.

NAPOLEON."

INTERDICTIONS.—Voici comment on est servi en France en 1859, dit la *Patrie*.

Premier exemple

Mme la comtesse de X habite un somptueux hôtel du faubourg Saint-Germain, elle est fort riche et mène grand train.

L'autre jour elle soupa un peu plus tard qu'à son ordinaire, et ne se coucha qu'à deux heures du matin.

Le lendemain, à neuf heures, elle était encore au lit, quand son valet de chambre entra.

"Jean, je sortirai à neuf heures. Attelez.—Je ferai observer à madame la comtesse que la chose est impossible, mes chevaux sont trop fatigués, ils ont couru tout le jour.—C'est bien, faites venir Pierre.

Le laquais se présente :

—Pierre, je sortirai à neuf heures; amenez-moi une voiture de place; vous m'accompagnerez.

Pierre consent à aller chercher une voiture; mais il prie sa maîtresse de lui permettre de ne pas l'accompagner.—Eh! pourquoi?—J'ai cru pouvoir disposer de ma soirée.—Fort bien, appelez Marguerite.

Marguerite, la cuisinière, arrive d'un air mécontenté.

—Mon enfant, je désire dîner un peu plus tôt aujourd'hui; vous servirez à six heures moins le quart.—C'est impossible madame, c'est moi qui fais le repas.—Quel repas!—Nous avons du monde à dîner ce soir.

Second exemple :

—Baptiste ouvrez dîner d'hier était bon, mais votre filet de bœuf était un peu dur.

Baptiste se retire, rouge de colère.

Le lendemain, autre observation du maître. Le chef sûre, à bout de patience:—Monsieur le sait bien, je fais mon devoir en conscience; et je suis habitué aux dîners. A partir de ce soir je cesse de faire parler de votre service.

Troisième exemple :

—Mlle maîtresse de maison, dit à sa camériste :

—Nous donnons à dîner lundi.—Encore!—Oui, et mercredi de même.—Oh! c'est trop fort.

Jeanne ne dit mot et disparaît. La maîtresse sort. Le soir, en rentrant, elle trouve sur un guéridon de sa chambre à coucher une pile d'écus et de sous, avec un petit mot: "Madame, voilà l'argent que vous m'avez donné pour la dépense, prenez ce qui m'est dû pour mes gages. Je l'ai pris et je m'en vais. Donnez à dîner comme vous l'entendrez."

Ces trois faits sont d'une exactitude rigoureuse; ils n'ont pas besoin d'être commentés.

Un nouvel opéra à Paris.—Le feuilleton dramatique du *Nord* s'exprime ainsi à propos de la première représentation de l'opéra de M. Félicien David, *Herculanum*, laquelle a eu lieu à Paris le 4 mars :

"Hier soir, il ne s'agissait pas de rire à l'Académie impériale de musique. Après un travail de montagne ou mal d'enfant, pendant lequel il a juré qu'on n'irait pour lui des clamours si hautes, notre Grand Opéra fournissait aujourd'hui enfin, non pas d'une souris, comme dans la fable, mais d'un opéra en quatre actes, parodié par MM. Méry et Hadot, musique de Félicien David, d'*Herculanum* en fin. Quoique nous ayons assisté à la lutte et à la marche opiniâtre d'un jugement tâtonnant sur ce grand enfantement. Tandis prochain, je dirai si, à mon avis, les pères et en font ou portent bien.

"Mais, dès aujourd'hui, je puis rendre justice aux artistes. Pour céder le pas aux chanteuses, je dirai d'abord que la jeune et bien disante Emma Livry, cette enfant gâtée que nos pères eussent dû brûler sur les genoux de Terpsichore, s'est surpassée elle-même. On n'est pas plus aérien. Elle reprend terre parce qu'elle le veut bien et puisque nous ne pouvons pas nous en affranchir, et que nous sommes condamnés à ne pas nous envoler avec elle, nous nous contentons de la suivre des yeux, ravis de son agilité, de sa grâce et de son adresse. Mlle Livry a tout ce qu'il faut pour être une danseuse accomplie, et elle le sera, si elle ne se laisse pas aller à la fantaisie de grossir.

"Mme Borghi-Mamo est, de beaucoup, la première cantatrice de l'Académie. Elle est d'une fraîcheur qui défie toutes les atteintes du temps. Elle a conservé sa tête à elle avait pu être chevalée. Mme Guerymard-Lauthers a des notes, disent les dans, je ne sais trop comment appeler ces, qui tout fou des trous dans le cœur. Elle est un artiste du plus haut mérite auquel leur éminent, un tragédien accompli. Comment de son théâtre. Chacun le sait. Mais ce n'est pas à Paris qu'on va chercher des émotions de ce genre. Il ne faut pas s'étonner que le public ait accueilli froidement la pièce de M. Félicien David. Il a fait ce qu'il a pu, il a mis tout son talent, toute son âme dans son œuvre, mais il a fait de la musique trop savante, trop compliquée, trop peu mélodique, et, en un mot, trop peu française pour qu'elle ait pu être comprise et goûtée du premier coup. Il faut attendre qu'une seconde épreuve ait familiarisé les auditeurs avec les beautés de cette partition, qui, à coup sûr, ne manque pas de mérite, et qui, à la première représentation, a été écoutée avec une attention soutenue et respectueuse."

—Je reconnais volontiers, avec vous, mon cher de Bimeuse, dit-il, que l'apparence de cet Hiram Harris est contre lui. La première impression lui est, incontestablement, défavorable; il ne possède ni la distinction de race que donne la tradition, ni la distinction d'esprit que l'on conquiert par une intelligente fréquentation des hautes classes de la société. Toutefois, avant de formuler une opinion arrêtée sur son compte, je ne serais pas fâché de l'entendre. Savez vous s'il passera la soirée au cercle?

—Cela m'étonnerait probablement. Gentilhier Villiers en est enthousiasmé, et il voudra s'en faire honneur!

—Tant mieux!

Quant à l'intérêt que ce roman peut offrir jusqu'à minuit le sait on de jeu et dérange toutes nos habitudes? Je ne sais pas du tout de votre avis! J'aime vraiment beaucoup mon whist à une époque de mon existence très! Mais y renoncer pour une séance d'ombres chinoises! Bien oser! Je suis terriblement blasé pour mon âge! Quoique j'aie vu et trois ans à peine, Séraphine ne m'amuse plus!

La fin du dîner se passa sans qu'aucun incident troublât la sérénité habituelle de cette heure si précieuse à la gastronomie. A peine les pipes furent-elles allumées, que M. Hiram Harris se leva, et, après avoir fait quelques pas dans le salon, il s'arrêta devant la cheminée, et, s'adressant à M. de Bimeuse, il lui dit :

—Monsieur, je vous ai invité à dîner aujourd'hui, parce que j'ai pensé que vous désiriez me connaître, et que vous pourriez avoir besoin de moi. Je ne me trompais pas, n'est-ce pas?

—Monsieur, répondit M. de Bimeuse, je ne vous ai invité à dîner que